Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Jacqueline Bouyac réélue à la tête du parc naturel du Ventoux



Jacqueline Bouyac vient d'être réélue présidente du parc naturel régional du Mont-Ventoux. L'élection s'est déroulée lors du comité syndical du syndicat mixte de gestion du parc qui s'est tenu le 11 juin dernier à Malemort-du-Comtat. Cette réunion a aussi permis de procéder au renouvellement du bureau (voir encadré en fin d'article) du parc qui a vu le jour en 2020.

Avant ce rendez-vous, les élus ont eu l'occasion de rencontrer l'équipe technique du Parc lors d'un temps d'échange dédié, au cours duquel chaque pôle a pu présenter ses activités.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Jacqueline Bouyac..Crédit : PNRL/DR

« Le jeune Parc né en 2020 a su relever de nombreux défis. »

« Depuis 2021, malgré un démarrage marqué par la crise sanitaire, le jeune Parc né en 2020 a su relever de nombreux défis : création de la première Réserve naturelle régionale du territoire, déploiement des Atlas de la biodiversité communale, amplification des actions d'éducation à l'environnement et au territoire, soutien à l'agriculture et à l'alimentation locale, accompagnement de la transition énergétique, encouragement d'un tourisme durable, respectueux de la nature et des hommes, et renforcement de la Garde régionale forestière, explique les équipes du Parc du Ventoux. Les années à venir seront

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

notamment marquées par l'ouverture de la future Maison du Parc à Bédoin, la poursuite des actions de préservation des patrimoines naturels et culturels, ainsi que le développement de projets en faveur de la transition énergétique et de la qualité de vie sur le territoire. »

L.G.

Les 18 membres du nouveau bureau du Comité syndical du Parc du Mont-Ventoux :

Pour la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
– Jacqueline Bouyac (présidente, membre de droit)
– Bénédicte Martin
– Georges Botella

Pour le Département de Vaucluse
– Christian Mounier
– Sophie Rigaut
– Myriam Silem

Pour les intercommunalités
– Corinne Freychet – Communauté de communes Ventoux Sud
– Valérie Michelier- Communauté d'agglomération La Cove
– Thierry Thibaud – Communauté de communes Vaison Ventoux

Pour le conseil de massif
– Michel Jouve (Flassan)
– Éric Massot (Saint-Léger-du-Ventoux)
– Alain Gabert (Sault)

Pour les communes
– Florence Bertrand (Crestet)
– Jean Issartier (Carpentras)
– Sandrine Raymond (Saint-Pierre-de-Vassols)
– Frédéric Rouet (Villes-sur-Auzon)
– Alexandre Roux (Entrechaux)

Mont-Ventoux : Le Parc naturel régional est né !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Carpentras : un projet de liaison entre la station d'épuration et l'usine Siniat



Etex France Building Performance (BP) et sa marque phare Siniat ont ouvert leurs portes dans leurs locaux du Centre de recherches de Carpentras, en présence du préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, du maire de Carpentras, Hervé de Lépineau, et d'autres intervenants concernés par un projet environnemental : utiliser l'eau recyclée de la station d'épuration de la ville de Carpentras, la STEP, en remplacement de l'eau potable.

Pour mener à bien ce projet qui devrait se terminer fin 2027 après 18 mois de travaux, un tuyau enterré de 3 km de long doit être creusé entre la station d'épuration et l'usine Siniat qui fabrique des plaques de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

placoplâtre. Le circuit a bien évidemment été fait en concertation avec la ville de Carpentras, prenant en compte tous les paramètres de l'urbanisation. « Ce projet qui nous tient à cœur va permettre d'économiser l'équivalent de 60 piscines olympiques par an en eau potable. Cette initiative que nous réitérons à Carpentras après notre usine de Saint-Loubès en Gironde dans le domaine de l'eau reflète notre volonté d'agir durablement et de créer un impact positif dès aujourd'hui et pour les générations futures », explique Frédéric Guetin, Directeur général d'Etex France BP.

Recycler de l'eau

Etex France BP a mis en œuvre, en collaboration avec les parties prenantes locales, une solution pionnière et innovante à Saint-Loubès en connectant le site à la station de traitement des eaux pour récupérer les eaux de réutilisation, en plus de l'eau de pluie qu'elle collecte, traite et utilise déjà sur ce site. L'usine intègre désormais 75% d'eau recyclée dans son processus de fabrication. Fort de cette expérience inédite et réussie, Etex France BP a décidé de décliner le même projet à Carpentras, région fortement touchée par la sécheresse : connecter le site de production à la station de traitement des eaux voisines afin de substituer le maximum d'eau issue du forage par de l'eau recyclée.

La présence du Directeur Monde

Jochen Friedrichs, Directeur Monde d'Etex Building Performance, était présent pour l'occasion. Il dirige 45 pays. Il a souligné l'importance de cette initiative écologique et de l'insertion locale de chaque usine du groupe dans leur écosystème. « Il faut créer de l'innovation en permanence, dans un logique d'écologie et dans une volonté de développement durable », a souligné le dirigeant de l'entreprise.

Une initiative soulignée

Le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, a insisté sur le fait que l'utilisation de l'eau dans le département n'est pas que l'affaire de l'agriculture mais également de l'industrie. Etex est en effet un gros consommateur d'eau pour la fabrication des plaques de placoplâtre. Cette initiative est véritablement concrète dans le sens de la transition écologique et du développement durable selon le Préfet. Le maire de la ville de Carpentras, Hervé de Lépineau, a salué cette initiative et ce partenariat entre la station d'épuration et Etex. « La transition écologique est l'affaire de tous. Nous devons également, nous collectivités, regarder les axes de progrès innovants qui vont dans ce sens, comme l'utilisation d'eau usées à la place de l'eau potable dans certains cas. Nous accueillons par ailleurs avec grande satisfaction et fierté une usine en plein développement avec ses salariés qui a en outre un centre de recherches très pointu. » Ce bel investissement de 3 millions d'euros montre la volonté d'Etex France de poursuivre son travail en faveur de la transition écologique, dans une logique RSE (Responsabilité sociétale des entreprises).

Une politique vertueuse de l'environnement

Etex France BP, en tant que future Entreprise à Mission, place au cœur de ses préoccupations la préservation des ressources naturelles telle que l'eau potable. La production de plaques de plâtre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

mobilise trois ressources principales : de l'énergie, du gypse (naturel ou recyclé) et de l'eau. Un usage raisonné et responsable de ces matières premières est indispensable. Pour cela, Etex France BP innove en permanence pour améliorer l'ensemble de ses équipements, installations et outils de production afin de proposer des matériaux de construction toujours plus respectueux de l'environnement.

De nombreux intervenants

Ce projet présente un caractère à la fois vertueux, innovant et créateur de valeur pour le Département du Vaucluse. Il constitue une opportunité importante de préserver la ressource en eau (nappe du Miocène) en réutilisant les eaux traitées de la STEP de Carpentras dans le process industriel de l'usine. L'étude, menée par la Maison Régionale de l'Eau et présentée par le Syndicat Rhône-Ventoux, a démontré la possibilité d'alimenter l'usine Etex de Carpentras (environ 170 000 m³ par an), en réutilisant une partie mineure des eaux recyclées de la STEP, rejetées dans l'Auzon, sans impact sur le cours d'eau. Initié par les équipes Etex, le projet nécessite la coopération de l'ensemble des parties prenantes locales (Sous-Préfecture, DREAL, Conseil Départemental du Vaucluse, Mairie de Carpentras, DDT 84, Agence de l'Eau, Syndicat Rhône-Ventoux agence de Suez et nombreux experts), afin d'assurer une parfaite synchronisation des démarches techniques, réglementaires et administratives.

En France, la Société ou Entreprise à Mission est une qualité définie et reconnue par la loi Pacte de 2019, qui impose de respecter les conditions suivantes :
– La modification des statuts de l'entreprise pour y inscrire une raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux, au même niveau que sa performance économique ;
– la mise en place de modalités de suivi régulier pour mesurer l'avancement des actions ;
– La création d'un comité de mission qui réunit des parties prenantes internes et externes pour suivre et challenger les engagements ;
– La réalisation d'un audit au bout de 18 mois la première fois et ensuite tous les 2 ans par un organisme tiers indépendant pour vérifier le suivi des objectifs et la mise en oeuvre des actions.

Le statut d'entreprise à mission est connu et reconnu par les clients. Plus de 2 100 entreprises bénéficient de ce statut en France, dont 130 dans les secteurs de la construction et de l'immobilier. Etex France BP met en place des dispositifs permettant de devenir Entreprise à Mission en septembre prochain. Ce type d'initiative écologique autour de l'eau en fait partie.

Quelques chiffres :
– Etex France a 1 000 collaborateurs en France dont 450 dans le Vaucluse. Elle est présente depuis 122 ans dans le département
– L'usine de Carpentras a une surface de 10 ha dont 45 000 m² couverts. Elle emploie 120 personnes. Elle fabrique 28 millions de mètres carrés de plaques de plâtres par an, avec la gamme Siniat et Promat

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Recyclage : le SIRTOM de la Région d'Apt collecte les téléphones inutilisés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

À l'occasion de la Journée mondiale de l'Environnement ce vendredi 5 juin, le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) de la Région d'Apt se mobilise. Jusqu'au lundi 20 juillet, les habitants sont invités à déposer leurs vieux téléphones dans l'un des points de collecte.

Chaque année, le SIRTOM s'engage aux côtés d'ecosystem, éco-organisme œuvrant à l'allongement de la durée de vie des batteries, des équipements électriques et électroniques, pour collecter ces téléphones inutilisés. Ce sont 324 appareils qui ont été récupérés en trois participations.

Cette année, cette collecte aura lieu du 5 juin au 20 juillet. Les habitants sont invités à déposer leurs anciens téléphones, même cassés ou obsolètes et quelque soit le modèle, dans l'un des 11 points de collecte répartis sur le territoire. « Depuis 2020, plus de 150 000 appareils ont été collectés grâce à la mobilisation des collectivités partout en France, affirme Marie Fourure, responsable de l'opération chez ecosystem. En 2026, nous avons plus que jamais besoin de cet élan collectif : des millions de téléphones dorment encore dans les tiroirs des Français, autant de ressources précieuses qui n'attendent qu'à retrouver une seconde vie. »

Cette opération permet non seulement de mobiliser la population, mais aussi de réduire l'impact carbone puisqu'un smartphone reconditionné permet d'éviter jusqu'à 25 kg de CO2 par année d'usage supplémentaire, soit près de 75 kg de CO2 sur 3 ans, l'équivalent de l'impact carbone d'un smartphone neuf selon l'ADEME. De plus, les appareils collectés seront remis aux Ateliers du Bocage (réseau Emmaüs) pour être reconditionnés et offerts à des personnes en situation de précarité. Les appareils non reconditionnables, quant à eux, seront dépollués et recyclés.

Les points de collecte en Vaucluse :
– Mairie de Cabrières d'Avignon (Avenue Jean Giono, Cabrières d'Avignon)
– Mairie des Beaumettes (1 Place de la Mairie, Beaumettes)
– Déchetterie d'Apt (131 Quartier Salignan, Apt)
– Ressourcerie d'Apt (479 Avenue de la Roumanille, Apt)
– Mairie de Gargas (4 Place du Château, Gargas)
– Mairie de Robion (Place Clément Gros, Robion)
– Point info (485 rue Oscar Roulet, Robion)
– Mairie de Lacoste (27 Place de la Mairie, Lacoste)
– Mairie de Saint-Saturnin-lès-Apt (9 Place de la Mairie, Saint-Saturnin-lès-Apt)
– Médiathèque Le Kiosque (10 rue Ripert de Monclar, Saint-Saturnin-lès-Apt)
– Déchetterie de Coustellet (Avenue du Tourail, Coustellet)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Les rendez-vous de la transition : le retour



Ce Jeudi 28 mai aura lieu la deuxième édition des rendez-vous de la transition. Organisé par Provence Ecotransition à l'espace Cowool d'Avignon, cet événement rassemble à nouveau les entreprises et acteurs économiques du Vaucluse pour une journée dédiée à une transition écologique durable (voir programme ci-dessous et ici).

Cette année plus de 150 dirigeants et responsables RSE et décideurs locaux, seront présents et répondront à deux axes principaux : 'Comment faire de la résilience un levier de prospérité ?' ainsi que 'Comment embarquer vos équipes dans la transformation ?'

Dans ce cadre, 6 tables rondes et conférences sont notamment proposées. Elles auront pour thèmes : 'Transition écologique ou transition humaine ? Ce que le GIECO nous apprend pour réussir la transformation en entreprise', 'Prospérité des entreprises et des territoires : Comment y parvenir grâce à la transition écologique ?', 'Autoconsommation collective : Un outil concret pour sécuriser son énergie et coopérer', 'Raréfaction et restrictions d'eau : Transformer la contrainte en opportunité stratégique', 'Commande publique responsable : Comment répondre aux nouvelles exigences' ainsi que 'Labels et certifications : Comment s'y retrouver et décider si c'est utile pour votre entreprise'.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Au programme

- 13h15 – Accueil café
- 13h50 – Introduction
- 14h15 – Session 1 (table ronde + 2 conférences en parallèle)
- 15h30 – Rendez-vous B2B & networking
- 16h30 – Session 2 (table ronde + 2 conférences en parallèle)
- 17h40 – Échanges informels
- 18h – Soirée networking et buffet

Zélie Bienaimé (stagiaire info com Avignon université)

Informations pratiques
Les Rendez-vous de la Transition 2026. Jeudi 28 mai. de 13 à 21h. A l'espace Cowool d'Avignon. 25, avenue Mazarin. Avignon
Places limitées. Événement gratuit (inscription obligatoire).
Programme : https://app.imagina.com/rendez-vous-de-la-transition/471319
Contact : contact@provence-ecotransition.fr
Inscription : https://app.imagina.com/rendez-vous-de-la-transition/471291

Anthony Viaux, ex-pilote de ligne devenu lanceur d'alerte sur l'aviation, sera au Café-librairie Youpi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026





Ancien commandant de bord chez Air France, Anthony Viaux a choisi de démissionner après des années de carrière dans l'aviation commerciale. En cause : une prise de conscience écologique qui l'a conduit à remettre en question l'impact climatique du transport aérien et à interroger la cohérence entre ses convictions et son métier. Dans son livre comme lors de ces rencontres publiques, il raconte ce parcours singulier et invite à ouvrir un débat de fond sur l'avenir du secteur aérien. Alors que le trafic aérien mondial pourrait doubler d'ici 2043, ces rencontres proposent d'éclairer les enjeux climatiques liés à l'aviation et de réfléchir collectivement aux trajectoires possibles.

Un livre pour ouvrir le débat sur la nécessité de réduire le trafic aérien afin de préserver le climat

À l'occasion de la parution de son essai *Voyage interrompu – Confidences d'un pilote de ligne éco-anxieux*, Anthony Viaux revient sur son parcours de pilote de ligne et sur la décision radicale de quitter l'aviation. Entre témoignage intime et réflexion sur l'avenir du transport aérien, il interroge notre rapport au voyage, à la mobilité et aux limites écologiques. Éditions de l'Aube, 2025.

Des questions clés abordées

Quels sont les impacts écologiques réels de l'aviation ? Peut-on continuer à prendre l'avion sans se poser de questions ? Pourquoi certains professionnels de l'aérien choisissent-ils aujourd'hui de changer de trajectoire ? Quels leviers existent pour réduire l'empreinte climatique du secteur ? Quels pourraient être

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

les co-bénéfices d'une réduction du trafic aérien ?

Une rencontre pour comprendre et débattre aussi sur les enjeux locaux

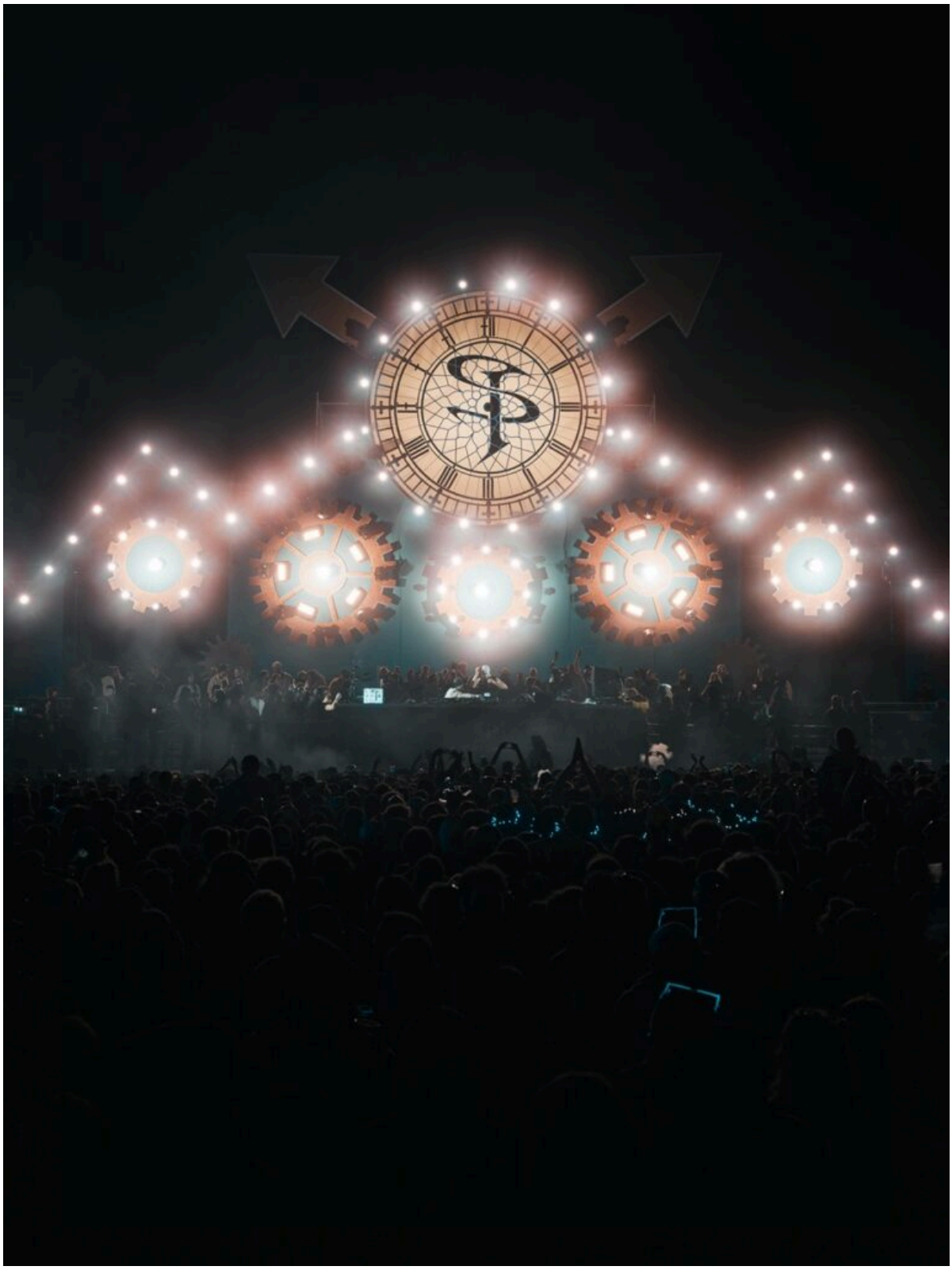
Cette rencontre s'inscrit dans une tournée d'une vingtaine de conférences-débats de l'ex-pilote de ligne en partenariat avec le réseau Rester sur Terre, et se fera sur Avignon en partenariat avec l'Un-Adrac Provence (Union des Associations de Défense des Riverains de l'Aéroport de Châteaublanc Avignon-Provence). Cette association – comme cela a été rappelé dans le 20h de France 2, sur France Info ou encore sur Reporterre – souligne que « l'aéroport d'Avignon est une aberration écologique, économique et sociale : plus la moindre ligne commerciale depuis des années, des millions en subventions qui ne financent que les vols de jets privés. »

Jeudi 21 mai. 19h30. Entrée libre et gratuite sans réservation. Café-librairie Youpi !. 26 Avenue Saint-Ruf. Avignon. 04 90 82 07 49 / 06 22 99 16 63

Enedis a une nouvelle fois accompagné l'Insane Festival dans sa décarbonation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

L'Insane Festival s'est installé près du plan d'eau d'Apt du 14 au 16 mai pour sa 10e édition. Depuis 2022, Enedis accompagne l'événement dans sa décarbonation.

Enedis et l'Insane Festival ont renouvelé leur partenariat une nouvelle fois cette année en raccordant l'événement au réseau public de distribution d'électricité, lui évitant d'être dépendant des groupes électrogènes fonctionnant aux énergies fossiles.

Cet accompagnement par le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité s'inscrit dans la dynamique de transformation du secteur de l'événementiel vers un modèle plus durable. L'Insane Festival fait d'ailleurs partie des premiers festivals du Vaucluse à s'être engagés dans cet objectif de décarbonation.

Réduire drastiquement les émissions de CO_2

De nombreux festivals de musique utilisent encore des groupes électrogènes, alimentés au diesel. En raccordant les installations directement au réseau public de distribution d'électricité, Enedis permet de réduire jusqu'à 92% les émissions de CO_2.

> **« À chaque fois que nous raccordons au réseau électrique des festivals, des infrastructures de transport, des logements, des usines ou des exploitations agricoles, nous faisons un pas de plus vers notre souveraineté énergétique. »**
>
> *Jean-Baptiste Baldi, directeur territorial Vaucluse d'Enedis*

Pour ce faire, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité a procédé à l'électrification des trois scènes du festival Insane et des installations administratives et techniques via des branchements provisoires, permettant la suppression de quatre équipements diesel, tout en sécurisant l'alimentation électrique du site et en réduisant les nuisances pour les festivaliers et les riverains.

Que faire si vous trouvez un serpent dans votre jardin ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Avec le retour des beaux jours, les serpents réapparaissent dans les jardins ou dans la nature. Souvent redoutés à tort, ils jouent pourtant un rôle essentiel dans les écosystèmes, explique le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui rappelle les bons réflexes à adopter afin de préserver cet espèce protégée. Attention : s'en prendre à ces reptiles protégés peut vous coûter jusqu'à 150 000€ d'amende et 3 ans d'emprisonnement.

« Au printemps, il est tout à fait normal d'observer des serpents, notamment en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, explique le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Contrairement aux idées reçues, la majorité des espèces présentes en France ne sont pas dangereuses. En cas de présence d'un serpent chez vous, il n'y a pas lieu de paniquer. Ces animaux sont discrets, craintifs et préfèrent fuir. »

'SOS Serpents' assure une permanence téléphonique

Afin d'accompagner les particuliers qui peuvent se trouver dans cette situation, plusieurs associations du réseau SOS Serpents, dont le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, assurent une permanence téléphonique.

Si vous ne parvenez pas à joindre un opérateur, laissez un message avec la mention 'SOS Serpents' et votre commune : vous serez recontacté rapidement. Dans la majorité des situations, une solution peut être trouvée à distance. Si nécessaire, un intervenant peut se déplacer.

L'envoi d'une photo est fortement recommandé pour faciliter l'identification. Pour plus d'informations et l'accès aux numéros correspondant à votre département, consultez ici la page dédiée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Les serpents victimes de ‘fake news’

« Depuis plusieurs années, de multiples articles de presse aux titres sensationnels, mettant en scène des serpents sauvages dans des contextes alimentant la peur, sont publiés, regrette pour sa part Claude Miaud, président de la Société herpétologique de France (SHF). Dans la majeure partie des cas, ces publications relaient des informations erronées ou incomplètes qui participent à entretenir une image négative de ces animaux et alimentent une peur irrationnelle. »

> « Les serpents jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes. »
>
> *Claude Miaud, président de la Société herpétologique de France*

« Pourtant, les serpents jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes et leur présence permet notamment de réguler les populations de rongeurs responsables de dégâts dans les cultures et les jardins De plus, sur les treize espèces de serpent présentes en France hexagonale, la majorité est non venimeuse (neuf espèces) et l’ensemble des serpents – dont les vipères – sont des animaux discrets et craintifs qui préféreront fuir plutôt que mordre, ce qui explique que les accidents impliquant des serpents venimeux sont extrêmement rares sur notre territoire. En outre, les conséquences de ces accidents sont souvent de gravité modérée à faible. »

15 fois plus de ‘chance’ de mourir suite à la morsure d’un chien

En effet, parmi les 300 morsures de vipères recensées chaque année, à peine la moitié sont suivies d’une envenimation de gravité moyenne à sévère.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Ainsi, depuis le début du millénaire il y a 15 fois plus de probabilité de mourir en France suite à une morsure de chien (1,5 décès par an) qu'à celle d'un serpent (0,1 décès par an).

Jusqu'à 150 000€ d'amendes

Victime à tort d'une image menaçante nuisant à la cohabitation pacifique entre l'humain et la faune sauvage, la majeure partie des populations de serpents de France hexagonale subissent de nombreuses menaces (destruction et fragmentation des habitats, changements climatiques, destruction volontaire…) et de nombreuses espèces sont considérées comme menacées. De ce fait, la totalité des serpents habitant sur le territoire de l'Hexagone et de Corse est intégralement protégée (arrêté du 8 janvier 2021). Il est par conséquent, interdit de les capturer, de les déranger, de détruire leurs habitats et de les tuer, sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 150 000€ et 3 ans d'emprisonnement.

L.G.

À retenir

• La présence de serpents, en ville comme à la campagne, est naturelle.
• Tous les reptiles en France sont protégés par la loi (arrêté du 8 janvier 2021).
• Une espèce sur cinq est aujourd'hui menacée de disparition.

Pas de collecte des déchets le 1er Mai dans le Grand Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



La Communauté d'agglomération du Grand Avignon informe qu'il n'y aura pas de collecte des déchets à l'occasion du vendredi 1er mai pour certaines zones habituellement collectées (voir sur le site du Grand Avignon).

Cependant, une collecte de rattrapage est prévue le 2 mai pour plusieurs zones figurant dans la liste ci-dessous :

- **Avignon (hors centre-ville)** : Ordures ménagères : samedi 2 mai selon les zones
- **Avignon (centre-ville)** : Ordures ménagères : vendredi 1er mai – Tri : vendredi 1er mai
- **Caumont-sur-Durance (zones concernées)** : Ordures ménagères : pas de collecte le vendredi 1er mai pour les zones concernées, mais une collecte est prévue le jeudi 30 avril
- **Morières-lès-Avignon** : Ordures ménagères : pas de collecte ce jour-là pour les zones concernées par le ramassage des déchets le vendredi. La prochaine collecte aura lieu le mardi 5 mai.
- **Entraigues-sur-la-Sorgue** : Commune non concernée par une collecte le vendredi.
- **Jonquerettes, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Vedène et Velleron** : Les communes dont la collecte est assurée par le prestataire Nicollin seront collectées le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

samedi 2 mai.

Dans le même temps, le Grand Avignon précise que les déchèteries de Caumont, Courtine, Entraigues, Montfavet, Vedène et Velleron seront fermées le vendredi 1er Mai.

L.G.

La Ville de Carpentras va devoir abattre 10 platanes



La Ville de Carpentras va procéder à l'abattage de 10 platanes répartis sur cinq sites du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

domaine public de la commune.

« Cette décision a été prise par mesure de sécurité publique et de protection environnementale, explique la municipalité. Les platanes identifiés sont, en effet, touchés par la maladie du chancre coloré. Cette maladie incurable est provoquée par un champignon qui s'attaque exclusivement aux platanes. Ce parasite pénètre à l'intérieur du tronc, bloque les canaux de sève, provoque le dessèchement de l'arbre et la chute de branches.

> « La contagiosité de cette maladie est extrême. »

Un mal incurable pour les platanes de Provence

« La contagiosité de cette maladie est extrême, poursuit la Ville. En effet, elle se transmet par contact racinaire ou par le biais de blessures sur l'écorce. Laisser un arbre contaminé en place compromettrait l'avenir des autres sur la commune. L'abattage est donc l'unique solution à cette problématique. »
Auparavant, la commune a fait constater le dessèchement avancé et la grande fragilité des branches des arbres touchés par la maladie.
« Très lourdes, ces branches représentent un risque de chute élevé dans des zones à forte fréquentation de nos concitoyens, ce qui peut provoquer des dégâts corporels et matériels importants pour les usagers des parkings et des piétons qui circulent sur la voie publique », prévient la commune de Carpentras.

Cette opération a donc été autorisée et coordonnée avec l'aide d'écologues référent de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et du responsable du pôle de mutualisation des inspections phytosanitaires de la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt).

Où se trouve les arbres condamnés ?

Dans ce cadre, la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON Paca) a identifié les arbres condamnés à abattre. Un se situe au parking des Platanes, un autre place d'Inguimbert, deux Boulevard du Nord, cinq boulevard Albin Durand et un dernier se trouve avenue Pierre Semard.

> « Sur les 10 platanes concernés, seul un platane contient des nids d'oiseaux. »

Des mesures adaptées à la protection des oiseaux

« Sur les 10 platanes concernés, seul un platane contient des nids d'oiseaux : celui du parking des Platanes aux allées Jean-Jaurès, précise par ailleurs la municipalité. La Ville de Carpentras retient votre attention sur le platane situé au Parking des Platanes. Bien que cet arbre soit contaminé, il abrite actuellement deux nids de corneilles corvidés. Donc, en concertation avec l'association de protection LADeL, la collectivité a pris la décision d'adapter son intervention. En effet, celui-ci ne sera abattu qu'à la fin de la période de nidification. Dans l'immédiat, l'arbre est taillé pour enlever uniquement les branches contaminées afin de conserver les branches porteuses des nids de corneilles corbeaux freux. »

Ecrit par le 19 novembre 2026

De nouveaux arbres dans un an

« Bien que ces platanes doivent être abattus, la commune est consciente de la valeur écologique, esthétique et utile de ces arbres, poursuit la Ville. C'est donc avec un profond regret et à contre-cœur, que cette décision a été prise. Notre engagement pour les enjeux environnementaux reste au cœur de nos priorités, cela dit les impératifs de sécurité nous imposent cette action. Pour finir, un carottage va être effectué à chaque emplacement d'arbres abattus pour faire place nette. Suite à cela, la ville attendra une année pour replanter une autre espèce à chacun des emplacements : des micocouliers de Provence. Une essence plus adaptée au climat du territoire. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !